

LE
COURRIER
DES
VERNOIS

Le Fort WAGNER, site touristique majeur

Qui ne connaît pas le Fort WAGNER, appelé aussi Fort de Verny, Feste Wagner ou groupe fortifié l'Aisne ? Mais avez-vous déjà visité ce site historique et touristique de notre territoire ? Savez-vous que les « frappadingues », comme ils se surnomment eux-mêmes, y font un travail titanesque d'entretien et de valorisation ?

Voilà déjà un an que nous devons vivre au rythme de la propagation de la Covid-19. Nous avons dû modifier nos habitudes et notre rapport à l'autre. Face à ce changement brutal et douloureux, nous nous sommes organisés. Nous avons pu compter sur la formidable mobilisation de tous, chacun dans son rôle dans un véritable esprit de responsabilité et de solidarité. Aujourd'hui, l'espoir de retrouver nos libertés et de retisser les liens qui nous unissent les uns aux autres existe et rime avec l'accélération des vaccinations du plus grand nombre. Dans le précédent numéro du Courrier des Vernois, je vous indiquais que la commune de Verny avait proposé d'accueillir un centre de vaccination au centre socio culturel Faber. Les services de l'Etat ont souhaité concentrer les efforts sur un seul site dans notre territoire du Sud Messin et ont fait le choix de Rémyilly pour sa position géographique. Les difficultés d'approvisionnement en doses vaccinales ont probablement aussi réduit les possibilités d'ouverture d'un centre de vaccination à Verny.

Néanmoins nous ne sommes pas restés inactifs, convaincus de l'absolue nécessité de sortir de cette crise, nous nous sommes engagés aux côtés de nos collègues élus pour assurer le bon fonctionnement du centre de vaccination. Dès le 1er mars, date de l'ouverture du centre, nous nous sommes mobilisés pour aider les aînés de notre commune qui le souhaitaient à se faire vacciner. Puis, nous avons assuré le transport de ceux et celles qui étaient dans l'incapacité de le faire. Sur place au centre de vaccination, vous pourrez croiser Marie-France ou Colette, et des secouristes de l'antenne de Verny qui assurent l'accueil des personnes, et revoir le Dr Pecqueur qui sur notre sollicitation a décidé de contribuer à cette action de santé publique. Nous remercions l'ensemble des personnes qui s'investissent pour l'intérêt général. Nous n'oublions pas aussi ceux qui sont atteints par la Covid-19 et surtout ceux qui en sont morts et leurs familles. Notre mobilisation continuera jusqu'à ce que l'ensemble des habitants qui le souhaitent puissent se faire vacciner à Rémyilly ou à Verny, car la commune de Verny réitérera sa proposition d'accueillir un centre de vaccination.

Voilà déjà un an que vous avez choisi le nouveau conseil municipal et par la même, les projets proposés. Si la crise sanitaire a largement compliqué l'action publique, elle n'a pas entaché notre ferme résolution à les voir se concrétiser au bénéfice de toutes les Vernois et les Vernois. La mise en œuvre de l'enrobé et les plantations rue du Château annoncent la fin des travaux de requalification de cette rue. L'enrobé a aussi été mis en œuvre devant les pavillons seniors qui devraient accueillir les premiers habitants au cours de l'été. Conscients de la pertinence de ce type d'habitat pour les plus aînés de notre village, nous restons attentifs à la bonne réalisation de ce projet structurant de notre commune.

Mobilisés chaque jour pour la pleine réussite des projets en cours et à venir, malgré les difficultés liées à la pandémie, nous restons fidèles à notre volonté de proximité avec l'ensemble des vernois et des vernois, et recevons dans le strict respect des gestes barrières les habitants qui le souhaitent. C'est dans cet esprit que nous améliorons nos outils de communication, notamment par une sécurisation de nos adresses électroniques. Avec toutes mes amitiés.



Votre Maire
Victorien NICOLAS
Vice-Président
de la CC du Sud Messin

Responsable de la publication : Victorien Nicolas
Articles et photos : les conseillers municipaux
Mairie de Verny : 6 rue de la Mairie / 57420 Verny
Tél : 03 87 52 70 40
Fax : 03 87 52 42 10
mairie@verny.fr
http://www.verny.fr



Construit entre 1904 et 1910, le Fort WAGNER fait partie de la seconde enceinte fortifiée de Metz, c'est un témoin de l'Annexion (rattachement à l'Empire allemand des actuels départements d'Alsace et la Moselle de 1871 à 1918). Il a pu bénéficier des dernières innovations, tant dans le domaine de l'armement que des commodités de vie : chauffage central, toilettes, four à pain, usine électrique souterraine, réseau téléphonique, eau courante ... Le tout avec une solidité à toute épreuve.

L'ADFM (Association pour la Découverte de la Fortification Messine) créée en 1982 par un groupe de passionnés prend le fort en location à l'armée et, après avoir réalisé les aménagements nécessaires, l'ouvre à la visite en 1990. Depuis, les bénévoles de l'association rénovent et entretiennent les bâtiments, les aménagements intérieurs ainsi que les abords des bâtiments, avec le concours des communes de Verny, Pournoy la Grasse et de la Communauté de communes.

Ces deux communes deviennent propriétaires du site en 1996. Aujourd'hui, un pavillon d'accueil avec un bloc sanitaire et un espace de conférence permet de recevoir les visiteurs dans un grand confort.

La végétation du site est une autre richesse qui mérite d'être préservée. Ce patrimoine arboré, végétal et floral a été mis en valeur à travers un parcours pédagogique, des panneaux et un livret spécifique guident le visiteur. Trois espèces d'orchidée y fleurissent régulièrement et deux couples de autour des palombes y nichent.



Contacts :

ADFM
9 rue des Grandes Chaignes
57420 Pommérieux



Raymond Decker, président
03 87 52 76 91 ou 06 85 25 47 68
radecker@club-internet.fr
raymond.decker@fort-de-verny.org

Patrice Turbot, vice-président, chargé de communication
06 63 59 34 87
patriceturbot@aol.com
www.le-fort-wagner.com
www.facebook.com/Le.Fort.WAGNER.ADFM.official

Le fort c'est aussi :

- 1 600 visiteurs par an (en 2019, avant la pandémie !)
- 8 500 heures/an de bénévolat soit 5 équivalents temps pleins pour assurer son entretien et sa valorisation
- un arboretum réalisé en partenariat avec le Club Vosgien sur les conseils d'Alain Genevé, pharmacien botaniste
- un lieu de promenade, véritable poumon vert aux portes de Verny
- un lieu d'accueil pour des travaux d'intérêt général, le service militaire volontaire, le service national universel, d'exercice pour les secouristes du Corps Mondial de Secours, les pompiers, les gendarmes du PISG, les scouts
- un ouvrage de la route des fortifications européennes
- un joli point de vue sur la vallée de la Seille
- actuellement, une exposition photo au niveau de la batterie de 10, libre d'accès aux visiteurs en promenade. Les photos ont été faites par un bénévole afin de partager quelques vues d'animaux se trouvant dans un rayon de 30 km

Comment découvrir ou redécouvrir ce site et son histoire ?

- Une visite de 2h30 vous permet de vous familiariser avec le fort. Vous découvrez de l'intérieur comme de l'extérieur son aspect militaire et vous entrez dans la partie vie de la garnison du fort (cuisines, fresques du mess des officiers, infirmerie, central téléphonique ...)
Tous les dimanches de mai à octobre à 14h30 ; tous les jeudis et dimanches de juillet et d'août à 14h30.
8€ par adulte.
Reprise dès que possible - réservation OBLIGATOIRE
- Une visite plus complète, se déroulant de 9h à 18h, vous permet de voir dans le détail les différents éléments du fort et d'explorer des secteurs non restaurés.
Elle a lieu le 1^{er} mai et un dimanche fin octobre, sur réservation et sur rendez-vous pour des groupes de plus de 8 personnes.
20€ par adulte.
- Les groupes de plus de 10 personnes sont bienvenus tout au long de l'année, sur réservation et avec organisation d'une visite à la carte : groupes de scolaires, de passionnés, de randonneurs, associations, amicales, comités d'entreprise, etc.

Comme le dit Raymond Decker :

« Le Fort WAGNER est un site exceptionnel dans un état remarquable, comportant des équipements fonctionnels inédits, dont la vocation de site touristique du territoire ne demande qu'à être développée. La prise de compétence « promotion touristique » par la CCSM ouvre des perspectives. Les retombées économiques pour les restaurants du secteur sont déjà bien visibles et la notoriété du territoire rayonne au-delà de ses limites ».



Nouveaux acteurs économiques

L'entreprise TEAM 4 TEAM existe depuis quelques mois, elle s'est installée 11 Cour du château. Ses dirigeants sont Messieurs Baptiste Deloge, enfant de Verny, et Alex Houari.

Ils proposent les activités suivantes :

- achat et revente de produits textiles personnalisés sportifs ou de travail par voie de flocage
- achat et revente de matériels ou équipements sportifs
- création de logo et visuel pour les associations, clubs sportifs ou de loisirs, entreprises
- conception d'objets publicitaires par voie d'impression sur tout support
- formation et communication sur les réseaux sociaux, aide au montage de dossiers de sponsoring

TEAM 4 TEAM a déjà mis en place deux partenariats avec le Football Club Verny Louvigny et le Tennis Club de Verny.

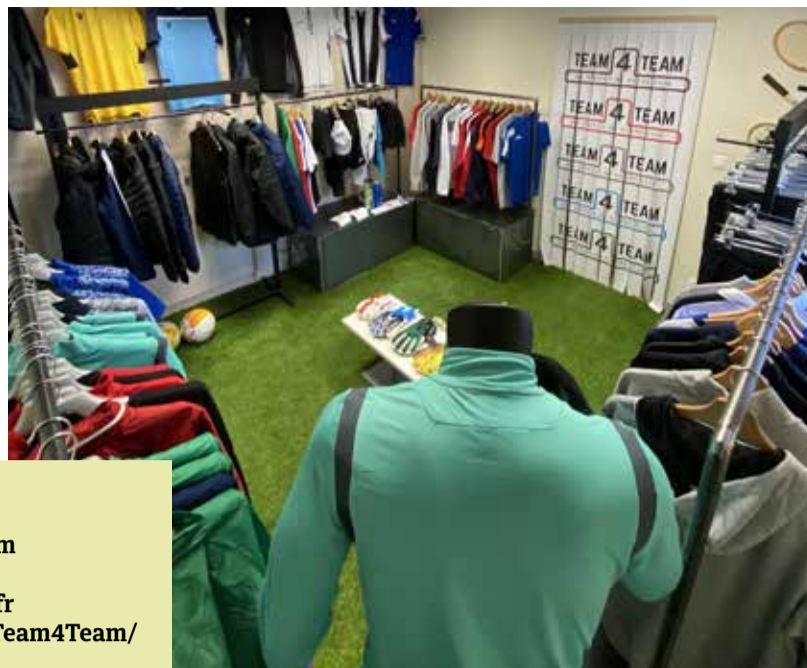
Les deux jeunes dirigeants ont une autre corde à leur arc puisque, avant cette activité, ils avaient créé ALTER FOLLO. Cette application web et mobile unique a été conçue pour les écoles, les étudiants et les entreprises qui veulent réussir et finir leur contrat en alternance. Elle permet d'assurer un suivi efficace et de qualité grâce à de nombreuses fonctionnalités élaborées en réponse aux problématiques actuelles.

TEAM 4 TEAM
AU SERVICE DE VOTRE CLUB



ALTERFOLLO

Contacts :
06.10.39.19.92
contact@alterfollo.com
www.alterfollo.com
contact@team4team.fr
www.facebook.com/Team4Team/



C'est le printemps au parc



Afin de favoriser la nidification des mésanges, la commune de Verny a décidé, en relation avec la LPO de Moselle et avec l'aide des Jardins partagés de Verny et d'autres bénévoles, de continuer à déployer des nichoirs. La mésange charbonnière est un grand prédateur des chenilles processionnaires, donc un auxiliaire précieux dans la lutte contre ces nuisibles ; chaque oiseau est capable d'en ingurgiter jusqu'à 500 par jour. Une quinzaine de nichoirs ont été accrochés à des arbres du Parc du Château, avec les précédents il y en a donc une trentaine actuellement. Cinq autres nichoirs ont été installés au Fort WAGNER, près du point de vue, et encore trois près de l'accueil périscolaire ; nous en ajouterons d'autres l'année prochaine.

Toujours pour assurer la sécurité des promeneurs, quelques arbres dangereux ont été abattus dans les espaces boisés communaux. D'autres ont été débarrassés de leurs branches mortes ou cassées. Ces gros travaux dangereux ont nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée tandis que l'entretien courant, la taille et le nettoyage ont été assurés comme d'habitude par les services techniques municipaux.

Il y a quelques mois, le Comité Départemental de Course d'Orientation de Moselle a émis le souhait d'implanter un parcours permanent de course d'orientation dans le Parc du Château. Une convention de partenariat a été signée et les éléments des circuits (poteaux, boîtiers pinces ...) viennent d'être installés. Un panneau d'information sera mis en place, ainsi que des brochures à télécharger. Ce parcours d'orientation est destiné aux élèves des établissements scolaires de Verny mais également aux pratiquants non-scolaires de tout âge, il comporte quatre circuits et sera bientôt opérationnel.

Comme l'an dernier, les moutons d'Ouessant des Éco-Pattes ne se contentent pas de brouter l'herbe du bas du parc et du jardin partagé, ils assurent aussi la reproduction de l'espèce. Un agneau est né mi mars et trois autres début avril. Le troupeau est maintenant au complet : quatre brebis avec leur petit, un bélier. Au début de l'été, lorsque les agneaux seront sevrés, ils seront emmenés vers d'autres horizons, sinon ils seraient trop nombreux et se battraient. Nul doute que ces adorables petits ovins vont attirer beaucoup de monde, d'autant plus que l'an dernier à cette époque l'accès au parc était interdit à cause du confinement !



Le civisme : l'affaire de tous

Nous avons la chance d'habiter dans un village où il fait bon vivre et, pourtant, il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour maintenir l'harmonie. La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme : respect des autres, respect des espaces publics et privés ...

Un arrêté municipal du 28 mai 1996 précise que les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses ou scies mécaniques (...) sont interdits du lundi au samedi avant 8 h et après 20 h ainsi que les dimanches et jours fériés toute la journée. Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par des comportements désinvoltes ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux, s'ils durent longtemps ou s'ils sont trop forts ou se répètent fréquemment, constituent une infraction.

Il est interdit de laisser les chiens errer pour des raisons de sécurité et de respect des propriétés voisines. Les chiens ne doivent pas troubler la tranquillité des voisins, notamment par leurs aboiements. Pour le respect de tous et afin de conserver une commune propre, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les voies publiques et dans les espaces publics (parc, terrains de sports, espaces verts des lotissements).

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique et entre riverains. Cela peut engendrer des problèmes de visibilité et de sécurité pour les usagers. Les haies vives doivent être d'une hauteur maximale de 1,2 m en façade principale et de 2 m sur les autres limites. Rappelons que la taille des haies et des arbres est interdite du 1er avril au 31 juillet, période de reproduction et de nidification des oiseaux.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et par des professionnels est interdit toute l'année. Au-delà des troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre est source d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène ...) et a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Taille des haies, élagage, nettoyage des massifs et tonte génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Pensez à incorporer vos tontes à votre compost, à défaut vous pouvez les emmener aux jardins partagés dans un bac réservé ou à la déchèterie.

Notre envie légitime de profiter de l'extérieur arrive avec les beaux jours, alors faisons en sorte que l'usage de notre barbecue et autre piscine ne devienne pas insupportable à nos voisins. Quelques efforts individuels seront profitables à toute la collectivité !



Vaccination COVID-19

Le 1^{er} mars, le Sud Messin a ouvert son centre de vaccination à Rémilly. Les rendez-vous ont été réservés dans un premier temps aux personnes de plus de 75 ans et aux patients à risque, quel que soit leur domicile. Puis les créneaux se sont ouverts aux plus de 70 ans et aux personnes vulnérables atteintes de pathologies graves dites de comorbidité (à condition de produire un justificatif médical) ainsi qu'aux professionnels de santé ; et plus récemment aux plus de 55 ans.



Si vous êtes vernois et que vous n'arrivez pas à prendre de rendez-vous par vous-même, signalez-vous à la mairie de Verny qui vous aidera dans vos démarches. En effet, vos élus sont très impliqués dans cette campagne de vaccination locale. Une communication a été faite sur les supports de la commune et le CCAS a intensifié ses appels auprès des vernois isolés ou fragiles, essentiellement les plus âgés. Ils ont été systématiquement contactés pour savoir s'ils étaient déjà vaccinés, s'ils avaient besoin d'aide pour s'inscrire et/ou se déplacer jusqu'à ce centre. Remercions particulièrement le travail de Colette Rottier, vice-présidente du CCAS ; Marie-France Perrin, adjointe ; Isabelle Hasse, conseillère municipale.

Parallèlement, le maire et plusieurs adjoints (Colette Rottier, Marie-France Perrin, François Valentin, Mohamad Jrad, Joël Xolin) assurent des navettes avec leur véhicule personnel, de Verny à Rémilly. Sur place, certains d'entre eux fournissent une aide précieuse : appel des personnes pré-inscrites sur Doctolib, enregistrement à l'accueil, gestion et préparation des rendez-vous, etc... Marie-France, Colette, ainsi que des membres de l'antenne vernoise de la protection civile y consacrent ou y ont consacré plusieurs jours par semaine.

Centre de vaccination Rémilly :
Espace Sports et Loisirs,
entrée par la rue des Romains côté EHPAD.

Ouvert du lundi au samedi,
certains dimanches et jours fériés,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Rendez-vous à prendre soit en ligne
www.sante.fr
ou
www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/remilly
soit sur la plateforme téléphonique
« COVAX » (03 87 345 345).

**Aucun rdv ne pourra être pris
sur place ou autrement.**



Des nouvelles des travaux

À la mairie, l'agencement des services administratifs a été totalement revu. Le public est maintenant accueilli directement face à la porte d'entrée avant d'être dirigé si besoin vers les autres services pour être reçu dans des bureaux dédiés (secrétariat général, urbanisme ...). Cette nouvelle disposition améliore le confort et la discrétion pour nos administrés ainsi que les conditions de travail pour les secrétaires. Derrière la salle du conseil municipal, l'espace de rangement a été réorganisé et une nouvelle petite salle à usage mixte (réunion, collation) a été créée. La plus grande partie de ces travaux ont été réalisés par les services techniques durant l'hiver.

Le système informatique de la mairie a été modernisé pour optimiser le service offert au public : amélioration du réseau et du stockage de données. La commune a pour cela fait appel aux services de Jérémy Hieulle, dirigeant de l'entreprise vernoise d'informatique et télécom MESSALAN.

A noter, vous pouvez désormais joindre les différents services de la mairie par le biais des adresses mails suivantes :

- mairie@verny.fr
- accueil@verny.fr
- secretariat.general@verny.fr
- urbanisme@verny.fr
- services.techniques@verny.fr
- ccas@verny.fr

Dans la rue du Château, le chantier touche à sa fin, les plantations et les aménagements paysagers sont terminés, le revêtement de la chaussée est réalisé.

CONSEIL DU 15 MARS 2021 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Retrait de la délibération du 21 décembre 2020 portant sur la révision du loyer du logement d'un bâtiment communal rue du Château
- Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2020 (budget principal ainsi que budgets annexes zone le Fort et lotissement la Ronceraie)
- Affectation du résultat de fonctionnement et du report d'investissement au budget primitif 2021
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 : travaux mairie, révision PLU, matériel et renouvellement licence JVS
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental (AMISSUR) en vue d'un cheminement piétonnier le long

- de la D67 ; projet commun à Verny et Pournoy-la-Grasse, montant global estimé des travaux pour la commune de Verny 86 405 € HT
- Convention pour le contrôle des hydrants (poteaux et bouches d'incendie) par MATEC (Moselle Agence Technique)
- Renouvellement, à titre dérogatoire, de l'organisation de la semaine scolaire à 4 jours pour 3 années scolaires supplémentaires
- Motion de soutien au maire de Marieulles, victime d'une agression, afin de dénoncer les agressions inqualifiables portées à l'encontre des maires dans l'exercice de leur mandat

CONSEIL DU 12 AVRIL 2021 / PRINCIPALES DÉCISIONS

- Prise de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité par la CC du Sud Messin : réalisation, gestion et entretien des dispositifs de stationnement cyclables, bandes cyclables, signalétique cyclable et pédestre d'intérêt communautaire, des parcs de stationnements d'intérêt communautaire, des pôles multimodaux d'intérêt communautaire ; dispositifs de mobilités accessibles en libre-service
- Refus du transfert de la compétence PLUi à la CC du Sud Messin
- Vote des taux des taxes locales (maintien des taux 2020) :
 - taxe foncière propriétés bâties : 26,18 % (taux communal 11,92 % + taux départemental 14,26 % perçu en compensation de la suppression de la taxe d'habitation)

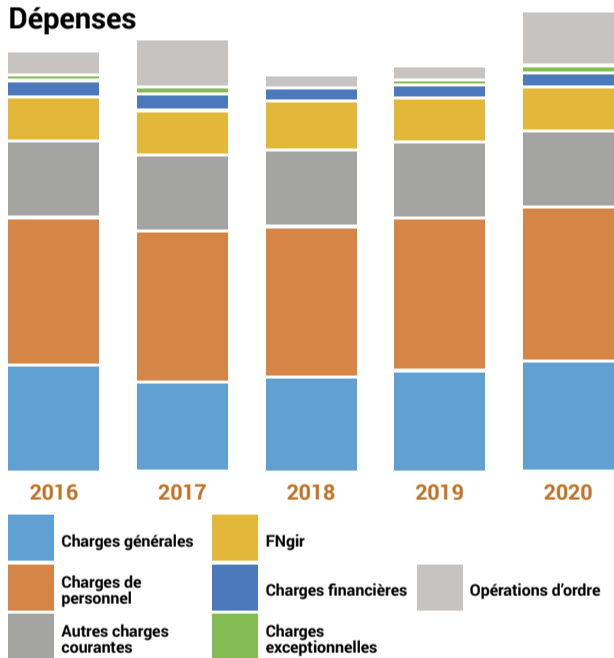
- taxe foncière propriétés non bâties : 43,14 %
- Vote des budgets primitifs 2021 (budget principal ainsi que budgets annexes zone le Fort et lotissement la Ronceraie)
- Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, afin de financer 9 ordinateurs pour les classes élémentaires non équipées
- Subventions aux associations : reconduction des mêmes montants qu'en 2020 afin de leur apporter un soutien, pour un total de 20 847 €
- Rétrocession de parcelles au parking du collège Nelson Mandela, afin de les rendre au domaine public

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Bilan financier

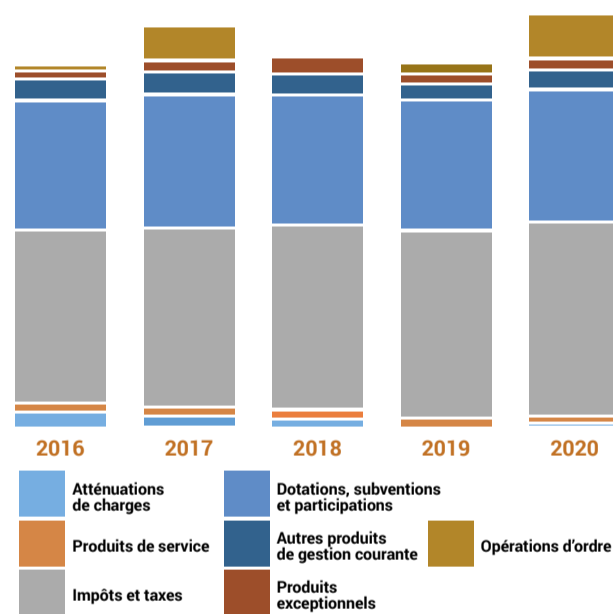
Évolution des dépenses et recettes de fonctionnement

Dépenses



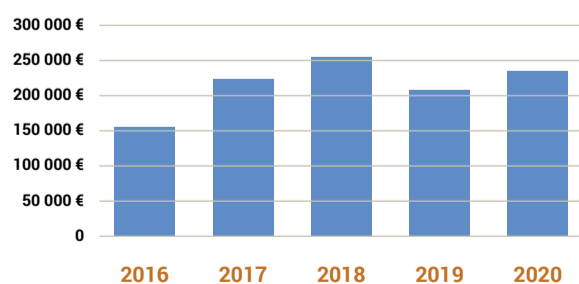
- Les charges à caractère général correspondent à l'achat de fournitures diverses et aux services extérieurs (intervention d'entreprises, frais d'honoraires, frais postaux, transports, etc.) Elles restent stables sur les dernières années, mis à part en 2020 où les frais liés au covid amènent une hausse.
- Les charges de personnel ont tendance à se stabiliser depuis 2018.
- Les autres charges courantes (indemnités des élus, eau pluviale, subvention aux associations) sont stables.
- Les charges financières qui correspondent aux intérêts de la dette sont en légère diminution de manière constante.
- Les opérations d'ordre sont des opérations comptables entre la section d'investissement et la section d'investissement qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie.

Recettes



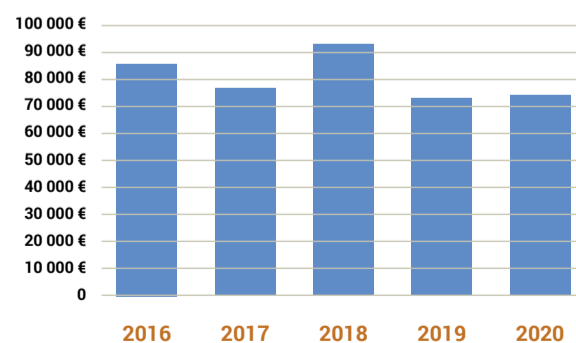
- L'augmentation des recettes des impôts et taxes est liée à l'augmentation de l'assiette, la municipalité n'a pas augmenté ses taux les cinq dernières années.
- Les dotations de l'état correspondent à la DGF (dotation globale de fonctionnement) qui est en diminution constante, compensée par l'augmentation de l'autre dotation, la DSR (dotation de solidarité rurale).

Résultat de fonctionnement



- Le résultat de fonctionnement (recettes moins dépenses) correspond à notre autofinancement. Ainsi, sur les cinq dernières années, nous avons pu investir pour 1 070 000€ de fonds propres.
- Le résultat de fonctionnement est supérieur à 200 000€ depuis 2017, il témoigne de la bonne santé financière de la commune qui a pu contenir la pression fiscale en n'augmentant pas le taux des impôts locaux les cinq dernières années.
- Il faut cependant rester vigilant car la réforme de la taxe d'habitation va impliquer à terme une stagnation des recettes.

Dette



- Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette s'élève à 656 € par habitant.
- Ce chiffre tient compte de la reprise d'une partie de l'emprunt école/périscolaire par la CCSM.
- Il reste en dessous de la moyenne départementale (686 €) malgré le prêt relais de 600 000 € que nous avons contracté en 2020 pour financer la rue du château.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Rose Pelusi Kusior née le 11 avril

Nos peines

Françoise Entringer épouse Lescure le 3 février
Norbert Giron le 26 février

ON EN CAUSE

École

Pâques

L'APE (Association des Parents d'Elèves) a offert à tous les élèves de maternelle et de primaire une sucette en chocolat et des petits œufs en chocolat. Tous les élèves avaient préparé avec leur professeur «la Grande Lessive» sur le thème de Pâques : des dessins ont été accrochés avec des pinces à linge sur le grillage de l'école primaire.

Inscriptions

Compte tenu des circonstances exceptionnelles actuelles, les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 sont dématérialisées. Elles concernent les enfants nés en 2018 et tous les futurs élèves susceptibles d'intégrer pour la première fois l'école de Verny.

Vous trouverez la marche à suivre sur le site internet de l'école :

www4.ac-nancy-metz.fr/eco-p-verny

03 87 52 71 79 - bureau école maternelle

03 87 52 47 65 - bureau école élémentaire

Directeur : M. Gilles Escoffres

LIONS SOS

SOS Box, une petite boîte pour une vie



L'opération « LIONS SOS pour une vie » a été initiée par les Lions Club.

La boîte LIONS SOS permet d'optimiser la prise en charge rapide et efficace d'une personne en détresse à son domicile. Il s'agit de centraliser dans une petite boîte rangée dans la porte de votre réfrigérateur des informations écrites et vitales relatives à votre santé. Celles-ci permettent d'informer les services de secours sur l'état de votre santé, sur les traitements que vous suivez et ainsi de leur faire gagner un temps précieux. Si les services d'urgence interviennent chez vous et aperçoivent l'autocollant LIONS SOS au dos de votre porte d'entrée, ils savent qu'une fiche de renseignement est disponible dans votre réfrigérateur. La mise en place de cette boîte apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, personnes âgées, isolées, fragilisées par la maladie, le handicap, ainsi qu'à leur famille. Le dispositif a été présenté au CCAS par le Lions Club Verny Val de Seille et retenu. Une communication sera faite sur les modalités de mise à disposition de la précieuse petite boîte.

AGENDA

Marché

Les dimanches de 8h à 12h - halle communale

Sous réserve des règles sanitaires en vigueur

Samedi 22 mai à partir de 19h : feu de la St Jean, organisé par l'ADPC 57 antenne de Verny avec le soutien de la commune

Dimanche 20 juin Parc du Château : fête de la musique, organisée par la commune, Verny Musiques Actuelles et le Vélo Club Verny

Dimanches 20 et 27 juin : élections départementales et élections régionales

Mardi 13 juillet cour du château : fête nationale, feu d'artifice offert par la municipalité, restauration organisée par le Football Club



Continuons ensemble !

En cette période difficile où la lassitude se fait sentir à Verny et ailleurs, l'équipe « Ensemble pour Verny » agit pour sortir de cette situation au plus vite.

Au niveau de la Cté de communes, un centre vaccinal a été créé à Rémilly. Verny s'est tout de suite positionné pour participer activement à cette opération.

La première étape concernait la vaccination des plus de 75 ans. Le CCAS par l'intermédiaire de Colette Rottier, Marie-France Perrin et Isabelle Hasse s'est mobilisé pour recenser et téléphoner à toutes les personnes concernées. Tous les volontaires de cette tranche d'âge ont pu être vaccinés avec la première injection et le rappel. Les

personnes ayant besoin d'être transportées ont toutes été prises en charge par des conseillers municipaux. Marie-France Perrin et Colette Rottier se rendent à Rémilly quasiment tous les jours pour participer à l'organisation de la logistique. La vaccination est maintenant réservée aux plus de 70 ans, nous espérons avoir les doses nécessaires pour vacciner toute la population d'ici fin juin. L'équipe « Ensemble pour Verny » reste fidèle à ses principes de proximité et de solidarité. C'est ensemble que nous sortirons de cette impasse.

Le budget a été récemment voté. La situation financière de la commune reste saine mais il faut rester prudent au vu de la faible augmentation des recettes principales : impôts locaux, avec la réforme de la taxe d'habitation qui amènera à terme une stagnation et dotations de l'état. Il faut rester vigilant et continuer à maîtriser notre dette.

Des travaux sont prévus cette année où l'accent a été mis sur la voirie et la sécurité avec la réalisation d'une liaison piétonne entre Verny et Pournoy la Grasse. Un projet qui permettra de relier les deux villages à pied en toute sécurité. Cela fait maintenant plusieurs mois que notre maire et notre adjoint aux travaux Mohammad Jrad travaillent en collaboration avec le maire de Pournoy pour mener à bien ce projet. D'autres travaux sont prévus : la sécurisation de l'escalier place Saint Michel, la création d'un trottoir rue Nationale, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public qui concernera cette année la rue de la Gare... Nous avons également inscrit au budget une somme qui nous permettra d'organiser les travaux de voirie et d'aménagement des réseaux pour préparer le projet de maison médicale élaboré par les médecins en face de la gendarmerie.

Des travaux auront lieu également à l'école avec la couverture du sol du couloir et des classes à l'étage et la rénovation de la dernière classe. Nous profitons également de deux subventions de l'état pour parachever l'équipement informatique (valise numérique, équipement de la dernière classe, achat d'ordinateurs). Notre école sera équipée conformément au socle commun préconisé par l'Education Nationale. La maternelle ne sera pas oubliée, l'ancien TBI qui se trouve dans la classe à rénover sera déplacé dans la classe de Grande Section. La rénovation des courts de tennis est également prévue, nous sommes en attente de réponses de nos demandes de subventions afin de pouvoir démarrer effectivement les travaux.

Sous la houlette de Victorien Nicolas, deuxième vice-président, la compétence de la mobilité a été prise par la Cté de communes.

La stratégie retenue s'articule autour de divers axes visant à améliorer les différents types de transport :

- mobilité solidaire en collaboration avec la Fédération Familles Rurales de Moselle à destination des familles rencontrant des problèmes de mobilité
- création de plateformes multimodales qui associent différents types de transport au même endroit (deux roues, lignes de transport régulières, recharges de voitures électriques, zone de covoiturage ...)
- transport à la demande
- création d'une plateforme de covoiturage
- renforcement des lignes régulières actuelles
- renforcement des liaisons douces

En espérant que nous retrouvions tous au plus vite une vie normale, notre équipe reste à votre disposition.

**Bien à vous,
L'équipe majoritaire**



ENSEMBLE POUR VERNY

**Victorien Nicolas
François Valentin
Séverine Courtois-Sené
Jean-Marc Sautreau
Marie-France Perrin
Mohamad Jrad
Colette Rottier
Joël Xolin
Corinne Heintz
Mélanie Adèle Perrey
Isabelle Hasse
Alexis Rusinek
Stéphane Vuillaume
Marie Coletti
Johan Pade**



Une autre voix, Une autre voie !



VIVRE VERNY

Anne-Françoise Neuschwander
Pierre Noiro
Anne-Sophie Mairet
David Billet

Lors de la dernière campagne municipale, nous avons porté plusieurs projets pour améliorer le quotidien de chacun. Nous avons construit notre programme sur des besoins nécessaires et des convictions fortes. Avec ce nouveau numéro, nous sommes heureux de vous annoncer que certaines de nos propositions vont se concrétiser et que d'autres se justifiaient. N'en déplaise à certains, nos projets étaient parfaitement réalisables, l'actualité nous donne raison. Sans aucune amertume, nous nous investissons dans les différentes commissions, lorsqu'elles se réunissent, pour proposer et soutenir ces projets nécessaires à l'amélioration du cadre de vie.

Rappelez-vous, nous vous parlions de mobilité pour « désenclaver » les personnes les plus fragiles (nos aînées, nos jeunes et personnes sans ressources) de notre Commune. Au sein de la commission aménagement du territoire, urbanisme et transport de la CC du Sud Messin, David Billet a travaillé activement pour soutenir la prise de compétence de la CC comme Autorité Organisatrice de Mobilité (actée lors du dernier conseil communautaire). Cette nouvelle compétence permettra la mise en place dans un premier temps du covoiturage solidaire sur notre territoire. L'organisation de cette mobilité sera portée par l'association Familles Rurales. Aussi, pour soutenir la mise en place de ce service, David Billet a proposé à la commission de participer à l'Appel à Projet « pour permettre à chacun de se déplacer » de la fondation MACIF et du CEREMA. Une demande de soutien à hauteur de 15 000 € a été déposée par MM. Jamain (CCSM) et Weber (Familles Rurales) ce qui permettra, si le dossier est retenu, de couvrir les frais de fonctionnement de la 1ère année. Croisons les doigts !

Autre avancée de notre programme sur l'aide à la mobilité, une liaison sécurisée entre la commune de Pournoy-la-Grasse et Verny est en projet. Une étude et un chiffrage des travaux ont été présentés au dernier conseil municipal. Notre groupe soutient fortement ce projet que nous jugeons nécessaire et que nous vous avons proposé en janvier 2020 pour votre sécurité et celle de nos enfants. Pierre Noiro a proposé d'apporter toute son expérience et son expertise pour mener à bien ce projet.

Notre projet sociétal « phare » tant décrié par certains qui était la création d'une salle multisport pour répondre 1) aux besoins de l'école et des associations « en manque de structures » 2) à la venue de nouvelles activités 3) à une dynamique de territoire trouve un juste écho à la proposition de loi de modernisation du sport. Un des points du texte concerne l'accès des équipements sportifs scolaires aux associations. Malheureusement le gymnase du collège Nelson Mandela de Verny n'est pas éligible puisque cette proposition de loi ne concerne que la création de nouveau collège ou des collèges faisant l'objet de rénovation importante. En outre ces derniers devront bénéficier d'accès indépendants aux équipements sportifs et sécurisés « dans des conditions strictes » pour les personnes extérieures au collège. La promesse faite par l'autre équipe lors de la campagne électorale ne pourra être tenue !

Enfin rappelons que le préfet a demandé à monsieur le Maire de retirer la délibération portant sur le montant du loyer du logement communal du 34 rue du Château car cette dernière était entachée d'illégalité. Force est de constater que, comme nous, le préfet juge le loyer trop faible par rapport au prix du marché et que le service des Domaines aurait dû être saisi pour estimer un juste montant de loyer. En effet c'est une obligation lorsqu'il s'agit d'un bail conclu entre un élu et la commune.

Bien que minoritaires au sein du conseil municipal, nous nous voulons force de proposition pour que le vivre en commun soit au centre des préoccupations de vos élus. Nous nous voulons aussi être une vigie citoyenne pour que chacun retrouve foi dans le travail des élus.

**Bien à vous,
Vos élus, Anne-Françoise, Anne-Sophie, Pierre et David.**

**Vous pouvez nous contacter
par téléphone :
07 86 12 57 06
par courriel :
vivreverny2020@gmail.com**

